



Déposé le 12 JAN. 2010

Scanné le 13 JAN. 2010

10-1107-091

Motion

pour des bandes ou des pistes cyclables lors de toute nouvelle construction, réfection et correction de routes cantonales.

Développement

Le Conseil d'Etat est chargé de préparer une modification de la Loi cantonale sur les routes rendant obligatoire l'aménagement de bandes ou pistes cyclables lors de toute nouvelle construction, réfection et correction de routes cantonales.

Seules des exceptions pourront être faites lorsque la nature des lieux rendrait cet aménagement trop difficile ou excessivement onéreux ainsi que lorsqu'un tel aménagement existerait déjà à proximité de la route en question (éviter le double usage).

Afin de garantir la sécurité de tous les usagers de la route et particulièrement celle des cyclistes, le gabarit de la route ne devra, dans la mesure du possible, pas être restreint en raison de la présence de bandes cyclables.

Si ces aménagements sont réalisés en même temps que la construction, la réfection ou la correction de tronçons routiers, ils profitent d'une synergie importante en relation avec les travaux principaux. Les coûts de ces aménagements sont dès lors fortement inférieurs à ceux qu'il faudrait consacrer pour des aménagements ultérieurs ou indépendants des travaux routiers.

L'aménagement systématique de bandes ou pistes cyclables sur nos routes contribuera à une augmentation importante de la sécurité. Il est important que le canton s'engage dans tous les projets qui permettent de réduire le nombre de tués et de blessés parmi les usagers de la route. Les personnes qui profiteront plus particulièrement de l'amélioration de la sécurité sont les enfants et les jeunes mais également les pendulaires habitués à se rendre au travail à vélo.

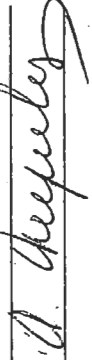

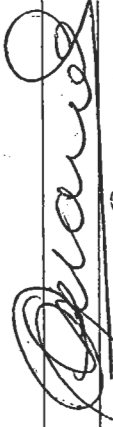

Enfin, la promotion de la mobilité douce, dans ce cas celle de la pratique du vélo, contribue largement à l'amélioration de la santé de ses adeptes et apporte une contribution importante au développement de l'activité touristique dans notre canton.

Aigle, le 10 janvier 2010

Grégory Devaud

*Seu hait développer et demande le renvoi
au Conseil d'Etat*

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert		Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent		Durussel José
Amarelle Césia	Chatelain André		Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine		Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna		Fardel Claude-André
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle		Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François		Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc		Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc		Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme		Fiora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand		Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe		Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie		Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis		Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debluë François		Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Décosterd Anne		Giardon Julien
Borel Bernard	Delacour André		Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie		Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe		Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel		Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne		Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory		Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine		Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel		Guignard Jean
Capt Gloria	Ducommun Philippe		Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre